

ments trouvés dans E 132, dont la prétendue formule de l'hommage de Jean IV à Charles V en 1366 et le pseudo-parlement d'Alain Fergent (1087) que J.-M. Cauneau et D. Philippe croient inédit (alors qu'il a été publié dans la préface du tome II des *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire [...] de Bretagne* de Dom Morice (1744) p. XXV, avec la date de 1077, ainsi qu'ailleurs). À noter que Jeanne Holland, 2^e femme de Jean IV, est morte en 1384 (p. 10, n. 30) ; Jean III n'est pas né en 1312 (p. 233, n. 25) ; le Prince noir fut enterré à Canterbury en 1376 et non à Westminster en 1387 (p. 287) ; Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, épousa Marguerite (et non Marie) de Flandre en 1369 (et non en 1384) (p. 279, n. 29) ; et le siège de Saint-Malo fut dirigé par Jean de Gand, duc de Lancastre en août 1378 (et non par Thomas, comte de Buckingham en janvier 1378) (p. 379, n. 29).

Mais ce compte rendu ne doit pas se terminer sur des remarques aussi pédantes : comme Jean Kerhervé l'affirme dans sa brève préface, perspicace comme à son habitude : «L'exemple de J.-M. Cauneau et D. Philippe doit être suivi : d'autres auteurs bretons des XIV^e au XVI^e siècles, dont les éditions sont obsolètes ou très partielles, attendent encore de connaître la même fortune que leur inspirateur à tous : Guillaume de Saint-André.»

Michael JONES

Jean QUÉNIART, *La Bretagne au XVIII^e siècle (1675-1789)*. Rennes, Ouest France université, 2004, 689 pages.

Sans doute étions-nous nombreux, parmi les amoureux de l'histoire de la Bretagne, à attendre avec impatience ce volume de la belle collection «Ouest France université». En effet, la séquence chronologique qui court de la révolte des Bonnets rouges à la Révolution française et que retrace ici avec une grande maîtrise Jean Quéniart, professeur émérite à Rennes II, est riche en événements qui ont marqué la mémoire collective régionale. Entre les lettres de la marquise des Rochers et les mémoires du fils du seigneur de Combourg, il n'y eut rien moins que le triste marquis de Pontcallec et la controversée Marion du Faouët, La Chalotais et d'Aiguillon, la naissance de Lorient et l'incendie de Rennes, la «machine infernale» lancée sur Saint-Malo et le débarquement de Camaret, la bataille de Saint-Cast et sa «belle meunière», les corsaires malouins et les négriers nantais, les bagnards et le «tonnerre» de Brest, les malouinières et les folies nantaises, bref, toute une Bretagne en perruque et en sabots qui a inspiré tant le cinéma (*Que la fête commence*) que la télévision (*Marion du Faouët, chef de voleurs*) ou la bande dessinée (*L'Épervier*). Ainsi, alors que le volume précédent de la collection avait pour beaucoup permis de

découvrir une réalité quelque peu oubliée, un inattendu «âge d'or», il revient à ce volume-ci de recadrer les faits face à un trop-plein d'images et de mythes.

La tâche de Jean Quéniart était donc énorme. Pour cela, l'auteur disposait de dizaines de travaux érudits certes, mais aussi d'une masse considérable de mémoires de maîtrise, puisque une bonne partie – pour ne pas dire plus – des étudiants modernistes bretons de ces trente dernières années ont été en fait des dixhuitiémistes. La bibliographie, dans sa minutie, permet ainsi de rendre discrètement hommage à tous ces fantassins de la recherche historique qui ont, à l'heure de la massification de l'enseignement supérieur et de l'extension concomitante du territoire de l'historien, fait avancer la recherche sous la houlette de leurs professeurs et avec l'aide d'archivistes et de bibliothécaires sans lesquels rien, ou presque, n'aurait été possible. Ainsi cet ouvrage présente-il un tableau complet de ce que les historiens savent de la Bretagne de la seconde modernité. Car Jean Quéniart n'a rien négligé. Derrière un plan très classique (le Politique précède l'Économique et le Social – imbriqués comme il se doit –, la marche étant fermée par le Culturel et le Religieux – imbriqués, comme il se doit), on trouve ici des trésors que la très détaillée table des matières permet au chercheur pressé de repérer facilement. On trouvera donc des mises au point fort utiles sur la création de l'intendance, la mort des enfants, les sages femmes, le domaine congéable, le décor de la vie paysanne, la pêche sardinière, les noblesses, le recrutement sacerdotal, la dévalorisation du breton, les «mutations de la fête», etc. Bref, «tout» est là, précis, chiffré, étayé, nuancé, sans que soient omis les doutes qui subsistent.

La tâche était aussi complexe. Car cette Bretagne de l'entre deux crises politiques majeures ne se laisse pas saisir facilement. C'est même le contraste qui domine ici. Ainsi, dans le domaine politique, ce long XVIII^e siècle est bien le «siècle de l'intendance», et plus largement, le grand moment de l'intrusion de l'État en Bretagne. La Bretagne «matée» de 1675, contemporaine de la réformation de la noblesse et de celle du domaine, voit se développer Brest et naître la Compagnie des Indes et «L'Orient», en attendant la création des milices (terrestre et côtière) et les innovations fiscales telles que la capitation (grâce à laquelle les historiens disposent d'une masse d'informations sans précédent sur la société). En 1689, dans le contexte de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, l'installation de l'intendant et la nomination d'un commandant en chef marquent le début d'une normalisation à relier au nouveau statut de «province frontière». Derrière ces grands personnages, l'État prend le visage des subdélégués mais aussi des ingénieurs, qui font de la province une citadelle assiégée à l'heure de la «seconde guerre de Cent Ans», et que l'on retrouve également à l'œuvre dans les villes comme dans les campagnes, ce dont témoignent nombre d'églises et de châteaux.

Mais en même temps, le siècle de cette monarchie qui se veut absolue voit aussi la montée en puissance de l'opposition nobiliaire qui, passé l'échec de la révolte de Pontcallec – ce frondeur égaré en Armorique –, parvient à se placer en situation de force grâce aux deux bastions inexpugnables que sont le parlement et, surtout, les États. Ainsi, alors que l'essor fiscal avait été, au moins dans les pays d'élection, au temps de Richelieu, la matrice de l'absolutisme centralisateur, il devient au XVIII^e siècle, dans ce grand pays d'États, celle d'une certaine décentralisation car les gouvernements en confient la responsabilité aux États qui voient ainsi leurs compétences s'accroître, conduisant l'intendant à être de plus en plus en recul à partir des années 1750-1760. L'État est ainsi de plus en plus exigeant, ses compétences de plus en plus étendues, mais l'extension de ses domaines d'intervention le conduit à se délester sur les États. Il y a là sans doute matière à réflexion, dans la mesure où il semble qu'on ait là, à la différence de ce que Marie-Laure Legay a observé dans les États septentrionaux du royaume, plus une décentralisation qu'une déconcentration². Ceci amène à poser la question de la réalité d'une exception bretonne, qui, en l'état actuel du dossier, semble bien réelle. L'intendant Duplex n'écrit-il pas en 1774 qu'«aucune [autre province] n'a attaqué avec tant d'acharnement que la Bretagne les représentants de l'autorité» ? Il ne faut pas pour autant grossir à l'excès la singularité bretonne, et rappelons ainsi par exemple que si l'affaire de Bretagne fut bien, quelques années durant, une affaire d'État, le parlement de Rennes n'était pas le seul à savoir fronder, ce que montrent les exemples de Rouen ou de Paris. Reste que le poids remarquable de la noblesse dans la société politique bretonne a joué indéniablement dans l'exacerbation des tensions avec un tiers état qui réclamait de plus en plus vivement une plus juste répartition de l'effort fiscal. Le poids de cette noblesse explique aussi peut-être ce que Jean Quéniart appelle la «modestie du rapport à l'État», qu'il relie également, non sans raison sans doute, au caractère très extérieur de la violence de guerre par rapport à la société bretonne : l'État ici, n'a jamais été, comme dans le Nord ou dans l'Est, le grand bouclier protecteur et il apparaissait plutôt uniquement – à tort ou à raison – comme un prédateur.

Le contraste apparaît aussi dans le domaine économique et social, où il peut être ici tentant de parler des fruits amers du renforcement de l'intégration du vieux duché au royaume. On le sait, le protectionnisme colbertien a joué un rôle indéniable dans la disparition de cet «âge d'or» économique qui devait tant au caractère notablement ouvert de l'économie bretonne sur l'Europe. La fermeture du marché anglais, l'accroissement du prélèvement fiscal, la guerre récurrente avec l'Angleterre – synonyme de perturbations commerciales – ont assombri une situation qui devient, à la

² *Les Etats provinciaux dans la construction de l'Etat moderne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 2001.

fin du XVIII^e siècle, notablement critique, avec la perte de 100 000 habitants entre 1770 et 1790. Or, les crises démographiques ne sont pas sans lien, notamment dans leur volet épidémique, avec le passage de bagnards, de soldats ou de marins de Sa Majesté : ce n'est pas sans raison sans doute que le typhus est surnommé «le mal de Brest». Ainsi, directement ou indirectement, l'État a une responsabilité dans l'inversion de la conjoncture par rapport à la période précédente, et dans ses conséquences sociales que constitue en particulier l'extension de la misère.

Pourtant, là encore, gare aux généralisations. Le travail de Jean Quéniart permet de rappeler que le déclin breton est d'abord une stagnation qui prend des allures de régression parce que le royaume est globalement, au XVIII^e siècle, en plein essor démographique et économique. De plus, la Bretagne n'a pas «que» souffert du poids de l'État qui non seulement construit des routes – avec certes l'aide des États, de la corvée paysanne et souvent dans une perspective stratégique –, mais aussi investit en Bretagne pour les besoins matériels et humains des armées, en particulier de la flotte. Parallèlement, si les «créées» du Léon sont en déclin, tel n'est pas le cas des «bretagnes» du centre Bretagne qui s'exportent, via Saint-Malo, vers Cadix. Ainsi plusieurs parties de la province sont restées prospères, telles ces zones littorales où la jachère disparaît. C'est d'ailleurs au sein de ces espaces que l'on observe ce qui est l'une des grandes réalités du siècle et qui réside dans les fameux succès des négociants. Ainsi Jean Quéniart se refuse-t-il à peindre, après l'«âge d'or», ce qui serait un «âge de plomb», tout simplement parce que la réalité est extraordinairement contrastée.

Un des grands intérêts de l'ouvrage est aussi de mener également une réflexion sur le pourquoi profond de cette inflexion en interrogeant les choix des Bretons eux-mêmes. Certes, l'État a sa part de responsabilités, la concurrence étrangère existe bel et bien, le paramètre linguistique joue indéniablement et il était enfin sans doute difficile à la terre bretonne de porter plus d'habitants en l'absence d'une mutation technologique de premier ordre. Néanmoins, il apparaît également que les hommes ont, sur cette dite terre, fait des choix (ou des non-choix) qui ont aussi pu avoir leur importance. Ainsi Jean Quéniart rappelle-t-il que «l'aventure malouine ne s'est accompagnée d'aucun développement industriel durable» ou encore que les actionnaires de la Compagnie des Indes étaient largement extérieurs à la Bretagne. De plus, les élites urbaines ont contribué, bon gré, mal gré, à la naissance de deux villes et à la refonte de trois autres : une partie de l'argent des bourgeoisies a donc été immobilisée dans la pierre. C'est ici qu'apparaît ce qui est bien une exception nantaise, puisque sur les bords de la Loire naît la seule région industrielle bretonne importante grâce, justement, à un réinvestissement dans le secteur productif local, ce qui n'excluait cependant ni les dépenses somptuaires, ni les rêves de noblesse. D'une manière générale, la bourgeoisie bretonne continuait à trouver dans la terre, mais aussi dans l'office, de quoi se maintenir et s'élever, fidèle en

cela au modèle du temps de l'âge d'or qui avait conduit nombre de familles vers la noblesse. Il est probable que le caractère omniprésent et omnipotent de la gentilhommerie bretonne – socialement renforcée par la hausse de la rente foncière – a joué dans le maintien de ce puissant aristotropisme. Jean Quéniart souligne également combien la forte densité des justices seigneuriales, leur vivacité, était synonyme d'emplois pour toute une bourgeoisie rurale dont Chateaubriand a brossé un portrait célèbre. Par ailleurs, dans une province labourée par la Réforme catholique, le chemin de l'ascension sociale conduisait souvent, à la base de la société, vers le presbytère. Bref, en Bretagne, l'investissement – en capitaux et en intelligence – ne s'est sans doute pas assez orienté vers les secteurs productifs pour pouvoir contrebalancer de manière décisive les effets de la politique royale.

Ceci conduit à évoquer également un autre grand apport de cette synthèse, qui est la mise en évidence de contrastes tout aussi nets dans le domaine culturel. La période hérite de la dynamique amorcée précédemment, avec la poursuite du mouvement missionnaire, la généralisation du collège – qui s'impose dans la noblesse, mais non aux négociants – et la création de séminaires, petits et grands. Dans le monde des élites, le livre devient de plus en plus présent, même si les lectures du recteur de paroisse ne sont pas celles du parlementaire, ni celles du négociant. À la fin du siècle, chambres de lecture et loges maçonniques témoignent d'une pénétration des Lumières dans les couches supérieures de la société. Or, dans le même temps, les masses semblent comme à l'écart de cette évolution «vers le haut» et il y a, notamment dans les campagnes, une singulièrement faible familiarité avec la culture écrite. Jean Quéniart rappelle d'ailleurs que les élites, à l'image d'un La Chalotais, n'étaient pas forcément favorables à l'idée d'instruire des gens qui devaient d'abord être selon elles des producteurs de biens matériels. Cette instruction primaire reste ici, plus qu'ailleurs semble-t-il, liée à l'Église, très présente dans la société bretonne, avec, en particulier en Basse-Bretagne, un clergé fortement enraciné. La grande vague de la Réforme tridentine arrive à son apogée autour de 1740 sans que «superstitions» et «indécences» n'aient disparu, au terme de ce qui apparaît comme un compromis tacite entre clergé et fidèles. Reste que, dans la seconde moitié du siècle, les indices d'une évolution ne sont pas rares, du recrutement conventuel aux naissances illégitimes, même s'ils ne doivent pas masquer que, par rapport au siècle précédent, s'observe en réalité un déplacement : l'attachement au catholicisme est passé ainsi des plus aisés à ceux qui le sont moins, et des villes aux campagnes. Au total, note Jean Quéniart, «religion et cultures sont devenues plus que jamais plurielles».

De tout cela, il reste, livre refermé, le sentiment que, oui, les équilibres du temps de l'âge d'or ont bel et bien été rompus, que l'accélération de la mondialisation des échanges, mais aussi et finalement surtout, l'intrusion de l'État administrateur et de l'Église tridentine n'y sont pas pour

rien, et que ce n'est pas sans raison que ces deux institutions sont restées longtemps si importantes dans cette province. La Bretagne des *bugalet*, des manoirs et des chapelles n'a certes pas disparu, mais est venu s'ajouter à elle celle des hôtels particuliers, des presbytères et des vaisseaux. La Bretagne du XVIII^e siècle est ainsi une terre de forts contrastes économiques, sociaux, culturels, «une marqueterie» dit joliment Jean Quéniart, avec, aux extrêmes, le négociant nantais que croise Arthur Young dans le quartier Graslin, vivant au rythme des modes et du monde atlantique, et de l'autre ces masses de miséreux, premières victimes des accidents de la conjoncture et des épidémies, et qui, bien sûr, ne savent pas signer leur nom. *In fine*, Jean Quéniart nous donne de précieuses clefs pour mieux comprendre, aussi, la vigueur des aspirations politiques exprimées durant la décennie suivante, tant il est vrai que l'antagonisme villes-campagnes s'est alors, et à tous niveaux, exacerbé. En somme, cette belle synthèse très nuancée remplit parfaitement son rôle : établir un bilan des connaissances accumulées et dispersées tout en invitant à poursuivre les investigations.

Gauthier AUBERT

Anne AUTISSIER, *La sculpture romane en Bretagne XI^e-XII^e siècles*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 380 p.

Ce très intéressant travail était nécessaire car depuis l'œuvre fondamentale de Roger Grand, *L'art roman en Bretagne*, paru il y a presque un demi-siècle (1958), si plusieurs contributions avaient apporté des lumières nouvelles sur le sujet, en particulier celles d'André Mussat et de Jacques Mallet, aucune ne lui était spécifiquement consacrée. Il s'agit de la reprise d'une thèse soutenue en 2001 à Poitiers, au Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale. Commençons par être gentiment désagréable..., pour deux reproches formels qui s'adressent à l'éditeur : l'ouvrage ne comporte pas d'index, ce qui oblige en contrepartie heureuse à le lire entièrement..., et par ailleurs, il est dommage qu'il n'ait pas été publié dans la collection «Patrimoine archéologique», dont le format aurait autorisé des illustrations de taille supérieure et peut-être même un cahier couleur.

«Les conditions de la création» (p. 21-54) abordent le cadre géographique et historique qui vit fleurir l'art roman en Bretagne. Cette introduction nécessaire paraît parfois quelque peu rapide ou incertaine, l'auteur ne mentionnant pas les livres pourtant essentiels de Patrick Galliou ou Louis Pape sur l'Armorique antique, ni celui de Léon Fleuriot sur l'émigration bretonne ; de même, la toponymie ignore Bernard Tanguy et la castelologie de Michel Brand'honneur. Le titre du chapitre «L'Église : des origines galloises au renouveau roman» est assez maladroit, puisque la christianisation était bien évidemment antérieure aux «saints» gallois.